



Association
Vaudoise
de Bowling



CHALLENGE LOUIS PARI

04 au 07 juillet 2019

ORGANISATION

Le Challenge Louis Pari est organisé par l'A.V.B. Il est ouvert à tous les joueurs et joueuses licencié(es) à l'A.V.B. avec licence Swiss bowling ou AVB.

Ce tournoi compte pour la moyenne SB ainsi qu'AVB.

Le tournoi se déroulera au Bowland de Lausanne-Vidy, du 4 au 7 juillet 2019.

DISCIPLINE

Le Challenge Louis Pari se joue en individuel avec handicap.

HANDICAPS

L'handicap sera basé sur la table de Suisse Bowling pour la saison 2019 / 2020 (minimum 20 parties au 30 juin).

Pour les joueurs (ses) qui n'ont pas de moyenne officielle, l'handicap sera calculé sur les 6 premières parties. L'handicap sera maintenu durant tout le tournoi (finales comprises)

ELIMINATOIRES

Chaque participant(e) effectue 6 parties éliminatoires, en 3 séries de 2 parties.

Les pistes seront tirées au sort par le programme Lexer.

FINALES SYSTEME TENNIS

Les 30 meilleures résultats seront retenus pour les 16^{ème} de finale qui seront disputés sur 2 parties contre un adversaire, selon leur classement aux éliminatoires.

Exemples : Le 3^{ème} des éliminatoires jouera contre le joueur 30^{ème} des éliminatoires, le 4^{ème} contre le 29^{ème}, le 5^{ème} contre le 28^{ème}, etc. (voir le tableau des finales)

Les 2 premiers des éliminatoires sont qualifiés d'office pour les 8^{ème} de finale.

Les vainqueurs sont qualifiés pour les 8^{ème} de finale :

Les 14 joueurs (ses) + les 2 qualifiés disputeront 2 parties contre un adversaire gagnant, selon le tableau.

Les vainqueurs sont qualifiés pour les 1/4 de finale :

Les 8 joueurs (ses) disputeront 2 parties contre un adversaire gagnant, selon le tableau.

Les vainqueurs sont qualifiés pour les 1/2 de finale :

Les 4 joueurs (ses) disputeront 2 parties contre un adversaire gagnant, selon le tableau.

Les vainqueurs sont qualifiés pour la finale :

Les 2 joueurs (ses) disputeront 2 parties contre l'autre adversaire gagnant pour le gain du Challenge Vaudois.



Les joueurs (ses) classés de la 3^{ème} à la 30^{ème} place aux qualifications doivent être présents (es) 20 minutes avant le début des finales. Les 2 joueurs qualifiés automatiquement pour les 8^{ème} sont priés d'arriver aussi 20 minutes avant les 8^{ème} de finale.

Si un joueur (se) est absent (e) ou en retard, l'adversaire est qualifié d'office, mais doit quand même jouer ses parties

INSCRIPTIONS

La finance d'inscriptions est de **fr. 30.-- Exceptionnellement. Fr. 10.- pour les Juniors**

L'inscription se fera auprès du président sportif presidentsportif@bowlingvd.ch

FRAIS DE DEPLACEMENT

S'il y a moins de 40 joueurs (ses), le comité AVB se réserve le droit d'annuler le tournoi.

1 ^{er}	400,--	09 ^{ème}	80,--
2 ^{ème}	300,--	10 ^{ème}	80,--
3 ^{ème}	250,--	11 ^{ème}	70,--
4 ^{ème}	220,--	12 ^{ème}	70,--
5 ^{ème}	180,--	13 ^{ème}	60,--
6 ^{ème}	160,--	14 ^{ème}	60,--
7 ^{ème}	140,--	15 ^{ème}	50,--
8 ^{ème}	120,--	16 ^{ème}	50,--

Total: fr. 2290.--

Le règlement S.B. sera appliqué en ce qui concerne la fumée le vapotage et l'alcool pendant toute la durée des jeux.

Tous points non prévus dans ce règlement, seront débattus par le comité A.V.B.

HORAIRES SAMEDI

1 ^{er} tour	jeudi	04 juillet 2019	19h20
2 ^{ème} tour	samedi	06 juillet 2019	09h50
3 ^{ème} tour	samedi	06 juillet 2019	12h50 (Si plus de 56 joueurs)
4 ^{ème} tour	samedi	06 juillet 2019	15h20 (Si plus de 84 joueurs)

HORAIRES DIMANCHE

16 ^{ème} de finale	10h00
08 ^{ème} de finale	11h00
Pause repas	12h00
Reconditionnement des pistes	
1/4 de finale	14h00
1/2 finale	14h30
finale	15h00

Apéritif vers 15h30